



**NOUVELLE METHODE
A CARREFOUR
ANNECY**

**POUR LE RETOUR
D'ARRET
MALADIE !!!**

**MAIS OU VA
T-ON ???**

LIRE CI-DESSOUS !



Courrier inspection du travail

Syndicat FO de Carrefour Annecy

Syndicat FO Carrefour Annecy
134 Avenue de Genève – 74000 ANNECY
Tél. : 04.50.66.66.66

Direction Départementale du travail DE
HAUTE SAVOIE
48 AV DE LA REPUBLIQUE
BP 901
74 990 ANNECY CEDEX 09

Annecy le 24 février 2010

Objet : Procédure illicite.

Monsieur,

Je vous écris en qualité de Délégué Syndical du magasin de Carrefour Annecy.
Depuis quelques temps, j'ai relevé des nouvelles procédures de la part de notre employeur envers les employés en retour d'arrêt de travail autorisé par la CPAM.

En effet, ils se trouvent convoqués par l'employeur pour donner des explications sur cet arrêt alors que celui-ci est conforme aux dispositions de la CPAM.

Je demande que vous interveniez pour que cessent ces harcèlements de la part de notre employeur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Léonard BORDIGNON
Délégué Syndical FO

Copie à l'union départementale de Haute-Savoie Force ouvrière
Copie au DRH
Copie au directeur du magasin.